



**Jean-Michel
JACQUES**

DÉPUTÉ DU MORBIHAN

PRESIDENT DE LA
COMMISSION DE LA
DÉFENSE NATIONALE ET
DES FORCES ARMÉES

RAPPORTEUR DE LA
LOI DE PROGRAMMATION
MILITAIRE 2024-2030

MEMBRE DES GROUPES
D'ETUDES

AÉRONAUTIQUE ET ESPACE

DÉSERTS MÉDICAUX
ET ACCÈS AUX SOINS

INDUSTRIES DE DÉFENSE

SAPEURS-POMPIERS, SÉCURITÉ
CIVILE ET GESTION DE CRISES

ECONOMIE FLUVIALE ET MARITIME
ET FILIÈRE HALIEUTIQUE

ECONOMIE, SÉCURITÉ ET
SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUES

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES
ENTREPRISES

SÉCURITÉ PRIVÉE

TOURISME ET PATRIMOINE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Madame Catherine VAUTRIN
Ministre du Travail, de la Santé, de la
Solidarité et des Familles
14 avenue Duquesne
75 350 PARIS 07 SP

Réf. Dossier : CLB07022025NS

Objet : Centre Hospitalier de Le Faouët - GHBS

A Hennebont, le 07 février 2025

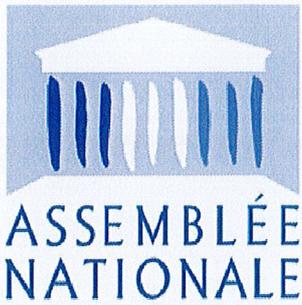
Madame la Ministre,

Par ce courrier, je souhaite attirer votre attention sur la situation difficile que traverse depuis plusieurs mois le Centre Hospitalier du Faouët, situé sur ma circonscription, et plus largement celle du Groupe Hospitalier de Bretagne Sud (GHBS) auquel il appartient.

La nouvelle direction en place depuis 18 mois, en la personne de Jean-Christophe PHELEP, fait preuve d'une communication lacunaire, constituée d'annonces orales anxiogènes et de rétropédalages récurrents, générant un grand sentiment d'instabilité et un climat de tensions au sein des personnels soignants et de leurs encadrants, tout ceci dans le contexte hospitalier difficile que nous connaissons.

Concernant l'hôpital du Faouët, l'établissement situé en zone rurale et labellisé "hôpital de proximité", a souffert d'un manque de médecins qui a mis en péril les services de médecines gériatriques et de soins de suite et donné lieu début 2024 à la fermeture de lits. Devant l'urgence de la situation, les élus de ce territoire, les syndicats de la structure et les familles des patients m'ont fait part, dès l'automne 2023, de leur indignation face aux manques d'actions et de communication de la part de la direction du GHBS.

J'ai alors mené un certain nombre d'auditions pour vérifier l'état de la situation, j'ai rencontré le directeur lui-même (le 10/11/2023 dans son bureau), ainsi que la direction de la Commission Médicale d'Établissement du GHBS (le 09/01/2024 à ma permanence), les directions de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bretagne et de sa délégation dans le Morbihan (le 12/01/2024 en visioconférence). Après une première réponse courant mars m'annonçant la fermeture "temporaire" de 10 lits sur les 40 que compte l'établissement, je n'ai plus eu aucune nouvelle de la direction du GHBS pendant plusieurs mois. Malgré mes nombreuses relances, ainsi que celles des acteurs concernés, elle est restée sourde à nos interrogations et nos inquiétudes. C'est seulement en ce 09 janvier 2025, lors d'un entretien à ma permanence parlementaire, que Monsieur PHELEP nous a renseigné sur la situation, en nous indiquant le recrutement de



**Jean-Michel
JACQUES**

DÉPUTÉ DU MORBIHAN

—
PRESIDENT DE LA
COMMISSION DE LA
DÉFENSE NATIONALE ET
DES FORCES ARMÉES

—
RAPPORTEUR DE LA
LOI DE PROGRAMMATION
MILITAIRE 2024-2030

—
MEMBRE DES GROUPES
D'ETUDES

AÉRONAUTIQUE ET ESPACE

DÉSERTS MÉDICAUX
ET ACCÈS AUX SOINS

INDUSTRIES DE DÉFENSE

SAPEURS-POMPIERS, SÉCURITÉ
CIVILE ET GESTION DE CRISES

ECONOMIE FLUVIALE ET MARITIME
ET FILIÈRE HALIEUTIQUE

ECONOMIE, SÉCURITÉ ET
SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUES

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES
ENTREPRISES

SÉCURITÉ PRIVÉE

TOURISME ET PATRIMOINE

personnel sur la partie hôpital mais en omettant sciemment de nous dire qu'il comptait supprimer des effectifs sur la partie EHPAD. Élément que j'apprendrais quelques jours plus tard, par le biais des syndicats de l'établissement.

Plus globalement, le GHBS faisant face à des difficultés financières importantes, la direction a récemment fait appel à l'Agence Nationale de Performance Sanitaire et Médico-social (ANAP) qui a produit un rapport contenant plusieurs préconisations. La communication autour de ce rapport, qui ne m'a pas été transmis malgré mes nombreuses demandes, a été désastreuse : incertitudes, annonces orales de suppressions de poste puis rétropédalages, annonce de regroupement d'activité et de transfert de patients sans communication préalable aux familles, etc, ...

Alors que les syndicats émettent régulièrement des préavis de grève sur l'ensemble des établissements du GHBS et face à l'inquiétude des élus et des familles de patients, aura lieu dans mon bureau de l'Assemblée nationale une réunion ce mardi 11 février avec les députés morbihannais concernés.

Face à l'enjeu que représente l'accès aux services de santé dans nos territoires, il m'a semblé essentiel de vous alerter sur cette situation et de vous interroger sur les moyens d'action dont vous disposez pour garantir une gestion responsable du Groupe Hospitalier de Bretagne Sud. Comment comptez-vous intervenir pour que la direction du GHBS communique enfin de manière transparente sur le rapport de l'ANAP, sa mise en œuvre et sur ses intentions en matière de restructuration des services ? Quelles mesures peuvent être prises pour exiger du directeur qu'il rende des comptes sur ses décisions, notamment concernant la fermeture des lits et la suppression de postes sur la partie EHPAD, dont il n'a informé ni les élus ni les familles ? Enfin, comment éviter que cette gestion opaque et anxiogène ne fragilise davantage l'attractivité de l'hôpital et n'aggrave les tensions avec les personnels et les syndicats ?

Vous sachant pleinement mobilisée pour le maintien d'une offre de soins de proximité et de qualité pour nos concitoyens, je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Jean-Michel JACQUES

